



Ad. E.

Me Isabel J. Schurman, Ad. E.
Schurman Longo Grenier
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Isabel J. Schurman, cofondatrice du cabinet, a orienté sa pratique vers le droit pénal.

CONTRIBUTION

Me Schurman a été membre du conseil du Barreau de Montréal (2000-2002), en plus de s'impliquer dans des comités reliés, entre autres, au droit pénal et à l'usage de l'anglais devant les tribunaux. Depuis 1994, elle est membre de l'Association de bienfaisance de ce Barreau.

● Elle a siégé au conseil d'administration et est devenue présidente (1992-1994) de l'Association des avocats de la défense de Montréal. ● Elle est vice-présidente du Conseil canadien des avocats de la défense. ● Elle s'implique aussi au sein de l'Association du Barreau canadien, notamment en étant présidente nationale de deux comités, soit celui du droit pénal et celui de l'aide juridique. Elle est allée en Chine à deux reprises pour parler entre autres de l'importance d'un barreau indépendant. Elle a fait partie du groupe de travail sur les conflits d'intérêts. ● Elle est chargée de cours à la Faculté de droit de l'Université McGill et y enseigne la détermination de la peine. Elle participe aussi à titre de présentatrice au cours de droit pénal organisé chaque année par la Fédération des sociétés juridiques, en plus de donner de nombreuses conférences.

RAYONNEMENT

Elle est une communicatrice hors pair. Elle a donné des entrevues et a été membre de panels portant sur l'administration de la justice dans le cadre de plusieurs émissions télévisées. Elle est membre de la Chambre de commerce Irlande-Canada.